

■ **CSIR SA en liquidation**, à Avenches, société dissoute
ensuite de faillite (FOSC du 06.02.2002, p. 13). La procédure de
faillite étant clôturée, la raison sociale est radiée d'office, confor-
mément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 4572 du 03.05.2002
(00463550 / CH-550.0.171.468-9)